

**Le 4 décembre 2014**

[Traduction]

### **Création d'emplois**

**M. Fitch** : De ce côté-ci de la Chambre, nous savons qu'il est difficile de gouverner la province. Nous connaissons certainement les difficultés qui surviennent en période économique difficile. Nous savons qu'il est difficile de respecter certains engagements, surtout lorsque l'actualité internationale, l'actualité nord-américaine et les situations financières déjouent les prévisions et résultats économiques. En tant que parlementaires du côté de l'opposition, nous voulons aider. Nous ne voulons pas constamment critiquer le gouvernement parce qu'il a fait des promesses à la hâte ou parce qu'un pauvre employé surmené en a fait au petit matin.

Par conséquent, compte tenu des dernières projections du Conference Board du Canada selon lesquelles le Nouveau-Brunswick créera 1 600 nouveaux emplois au cours de la prochaine année, nous allons donner au premier ministre une deuxième chance. Le premier ministre aimerait-il modifier la promesse qu'il a faite dans sa plateforme concernant la création de 5 000 nouveaux emplois au cours de la première année de son mandat?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Cela me fait grandement plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de répondre à une question du chef de l'opposition, pour la première fois, en tant que premier ministre.

[Traduction]

C'est un véritable honneur et privilège de pouvoir prendre la parole au nom du gouvernement en tant que premier ministre.

Voici la première question que j'ai posée lorsque j'étais chef de l'opposition : Comment puis-je aider? Le chef de l'opposition a fait de même, mais il a malheureusement usé d'un peu de sarcasme et a donc posé une question qui était légèrement condescendante ; alors, rectifions les faits.

Il est très important que le chef de l'opposition se souvienne des promesses que nous avons faites et des discussions que nous avons eues pendant la campagne électorale, et nous serons très francs au sujet de nos promesses. En premier lieu, nous avons promis que la création d'emplois serait notre priorité. Nous avons été très clairs à cet égard dans le discours du trône. En deuxième lieu, nous avons dit avoir une plateforme et un plan qui permettraient de créer des emplois. L'analyse indépendante d'un économiste nous a indiqué que les mesures que nous prendrons au cours de la première année de notre mandat créeront 5 000 emplois. Ce n'était



pas une promesse d'un gain net de 5 000 emplois. Selon un économiste, les mécanismes que nous instaurerons permettront de créer ces emplois.

**M. Fitch :** Il est très décevant que le premier ministre ne puisse pas répondre à la première question qui lui est posée à l'Assemblée législative, car je me souviens qu'il nous reprochait sans cesse de ne pas répondre précisément aux questions.

Or, les gens d'en face ont dit vouloir faire les choses différemment. Je propose un choix au premier ministre. Je ne suis pas sûr d'avoir vraiment compris ce qu'il a dit, puisqu'il s'agissait du nombre net d'emplois, un nombre net de 5 000 emplois. La plateforme était très claire. La plateforme énonçait très directement que le premier ministre créerait 5 000 nouveaux emplois au cours de la première année de son mandat.

Encore une fois, je pose poliment la question suivante au premier ministre dans l'intention d'aider, car je ne veux pas le critiquer en raison d'une promesse électorale qui aurait été faite à la hâte. Le premier ministre veut-il refaire cette promesse électorale et modifier le nombre en fonction de renseignements provenant du Conference Board du Canada, soit que seulement 1 600 emplois seront créés au cours de la prochaine année? Le premier ministre veut-il avoir une deuxième chance et modifier ce nombre?

**L'hon. M. Gallant :** J'ai répondu à la question. La promesse qui a été faite, c'est que la création d'emplois sera notre priorité. Nous avons promis de réduire les impôts des petites entreprises, de créer un fonds d'emploi pour les jeunes, d'investir dans nos infrastructures et d'aider les jeunes à rester dans la province et à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour intégrer le marché du travail.

[Original]

Nous allons aider les petites et moyennes entreprises ainsi que les grandes compagnies. Telles étaient nos promesses électorales. Nous avons demandé à un économiste de faire l'analyse des mesures que nous allons entreprendre dans le cadre de notre plan de création d'emplois. Nous lui avons demandé de préciser combien d'emplois ces mesures allaient permettre de créer.

[Traduction]

Il s'agit d'une analyse indépendante qui nous a indiqué que 5 000 emplois seraient créés grâce aux mesures que nous prendrons en tant que gouvernement. Il n'y a jamais eu de promesse d'un gain net de 5 000 emplois. Si les parlementaires du côté de l'opposition veulent être utiles, ils peuvent, d'une part, arrêter de gémir et de se plaindre lorsque je parle et, d'autre part, reconnaître que notre parti appuie le projet d'Oléoduc Énergie Est, par exemple. Pourquoi cherchez-vous à semer la division en dépit du fait que, il y a deux ans, nous nous sommes ralliés au gouvernement de l'époque pour appuyer le projet à l'unanimité? Aidez-nous, et nous aiderons la province.



**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch :** Nous savons que le premier ministre s'est fait plutôt avare de détails dans les médias et en raison des expressions toutes faites qu'il utilise pour essayer de régler certaines des questions importantes au Nouveau-Brunswick, comme la création d'emplois. Le Conference Board du Canada a été créé il y a plus de 30 ans, dans les années 50, et son conseil d'administration est composé de 22 cadres supérieurs de très bonne réputation qui proviennent des quatre coins du pays. Son équipe de direction cumule bien plus d'un siècle d'expérience en finances et en affaires. Lors de sa prévision de 1 600 nouveaux emplois dans la province au cours de la prochaine année...

Le premier ministre dit qu'il a un plan. Pourquoi ne présente-t-il pas ce plan et ne le remet-il pas au Conference Board du Canada? Ensuite, s'il ne veut pas modifier le nombre d'emplois qu'il créera, le Conference Board du Canada modifiera peut-être le sien. Le premier ministre est-il disposé à présenter ce plan aujourd'hui et à le remettre au Conference Board du Canada pour que celui-ci modifie son chiffre?

**L'hon. M. Gallant :** Je me rends compte que le chef de l'opposition ne sait pas comment donner suite à ses questions maintenant que j'ai fourni une réponse. Un gain net de 5 000 emplois n'a pas été promis. Les mesures que nous avons incluses dans notre plateforme ont été analysées de façon indépendante par le même économiste auquel a eu recours le gouvernement précédent pour examiner certains de ses projets, et une analyse indépendante nous a appris que 5 000 emplois seraient créés, pas qu'il y aurait un gain net pour notre économie. Nous n'avons jamais discuté de cela.

Par ailleurs, je dois parler du fait que les parlementaires du côté de l'opposition prétendent vouloir aider. S'ils veulent aider, posons alors la question suivante : Reconnaissez-vous aujourd'hui que nous sommes favorables au projet d'Oléoduc Énergie Est? Je suis allé à Houston, à Calgary, à Toronto et à Québec. À chaque arrêt, j'ai clairement dit que j'appuyais le projet d'Oléoduc Énergie Est. Je suis allé à Grand-Sault, à Edmundston, à Campbellton, à Bathurst, à Miramichi, à Tracadie, à Bouctouche, à Moncton, à Saint John et à Fredericton, et j'ai très clairement dit que j'appuyais le projet d'Oléoduc Énergie Est. Le chef de l'opposition peut-il au moins reconnaître aujourd'hui le fait que nous appuyons tous, soit notre gouvernement et l'opposition, le projet d'Oléoduc Énergie Est, pour que nous puissions passer à autre chose? Le tiers parti ne l'appuie peut-être pas, mais nous, nous l'appuyons certainement.

**M. Fitch :** Notre parti est d'accord avec le premier ministre sur un point, et c'est le fait que ce dernier a été très occupé. Il a été très occupé ces derniers temps, pas seulement ici au Canada, mais aussi aux États-Unis.

Le premier ministre fait allusion à des projets à l'étude, et certains des rapports dont il parle... S'il n'a pas de rapport à déposer sur le bureau de la Chambre ou à remettre au Conference Board du Canada pour lui demander de modifier son chiffre, nous avons, pour notre part, des



rapports que nous avons commandés. Ces derniers mentionnent des projets comme ceux d'Oléoduc Énergie Est, de la mine du ruisseau Sisson, du terminal d'exportation de GNL et du terminal d'exportation de pétrole de Canaport, lequel dépend du projet d'Oléoduc Énergie Est. Il s'agit au fait d'un rapport que notre parti a publié en juin 2014 et qui indiquait que les retombées annuelles seraient, en moyenne, de 5 227 emplois. S'agit-il du rapport que le premier ministre aimerait envoyer au conseil afin que celui-ci revoie et modifie son chiffre? S'agit-il du nombre dont le premier ministre s'est servi pour en arriver à 5 000 emplois?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : J'ai répondu à la question et je pense avoir été assez clair. Un gain net de 5 000 emplois dans le courant de la première année de notre mandat ne fait pas partie de nos promesses. Ce sont les mesures que nous allons entreprendre dans le cadre de notre plan qui vont permettre de créer 5 000 emplois. Ce nombre est basé sur une analyse indépendante faite par un économiste.

[Traduction]

Sur ce, après avoir répondu à la question pour la cinquième fois, j'espère que nous pouvons passer à autre chose. Je pense qu'il est aussi intéressant d'entendre l'opposition citer des rapports. Voulez-vous savoir quel est notre plan? C'est la plateforme *Un Nouveau-Brunswick en marche*. Si vous avez le temps, lisez-la. Voici les aspects sur lesquels nous nous concentrerons au cours des mois et des années à venir : la création d'emplois et la croissance économique.

Le chef de l'opposition parle de la fracturation, du projet d'Oléoduc Énergie Est et de la conversion du terminal de GNL. Les gens d'en face refusent d'admettre que nous appuyons le projet d'Oléoduc Énergie Est. Je ne comprends pas pourquoi ils veulent perdre du temps ainsi. Travaillez avec nous. C'est ce que nous voulons tous. Quand il s'agit de la fracturation, les gens d'en face ne peuvent pas arrêter d'y penser et ne peuvent pas arrêter d'en parler. En ce qui concerne la conversion du terminal de GNL, ils n'ont rien fait pour qu'elle se produise. Heureusement que je suis allé à Houston.

**M. Fitch** : Le premier ministre a encore fait allusion à sa plateforme libérale visant à mettre le Nouveau-Brunswick en marche, et je lui rappelle de nouveau ce qui y était écrit pour qu'il puisse le relire : plus de 5 000 nouveaux emplois équivalents temps plein seront créés au cours de la première année du mandat d'un gouvernement libéral. Encore une fois, le premier ministre choisit d'avoir une mémoire sélective lorsqu'il est question de sa plateforme.

Le premier ministre a parlé du gaz de schiste, et il s'agit là de certains des obstacles que le gouvernement libéral dresse devant la création d'emplois. La question suivante se pose : Si les emplois et l'économie représentent la priorité absolue des parlementaires du côté du gouvernement, pourquoi ces derniers dressent-ils des obstacles devant la création d'emplois?



Nous pouvons examiner certaines des mesures : la modification de Promesse d'emploi, les changements au sein du ministère du Développement économique, l'abolition d'Investir NB et l'imposition d'un moratoire sur l'extraction du gaz de schiste.

Le premier ministre a été très, très occupé, et il a mentionné plus tôt aujourd'hui tous ses déplacements. C'est lui qui gère le budget de déplacement de la province. A-t-il parlé aux représentants des compagnies...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Je vais répondre à la question pour la sixième fois. Grâce aux mesures que nous avons énoncées dans notre plateforme, 5 000 emplois seront créés, mais il ne s'agira pas d'un gain net. Je crois comprendre que les parlementaires du côté de l'opposition, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ne distinguaient certainement pas la différence. Ils prenaient la parole à la Chambre au sujet des emplois qu'ils avaient créés alors que l'ensemble de l'économie continuait de perdre des emplois.

Il est intéressant de noter que le chef de l'opposition cite des rapports et dit que 1 600 emplois seront créés. Manifestement, ces rapports sont fondés sur les mesures que nous prendrons en tant que gouvernement, et nous créerons ainsi 1 600 emplois, comme l'a dit le chef de l'opposition, je crois. Ce qui est intéressant, c'est que la critique est formulée par l'ancien ministre du Développement économique, dont le gouvernement a été le seul en 40 ans à ne pas avoir créé d'emplois ni affiché de gain net d'emplois. Je peux comprendre pourquoi le chef de l'opposition ne comprend pas la différence entre la création d'emplois et un gain net d'emplois.

Nous sommes très fiers du fait que notre plan créera 5 000 emplois et que les gens d'en face disent que notre économie enregistrera un gain net de 1 600 emplois.

**M. Fitch** : Je suis content que le premier ministre ait admis que son plan ne créera en réalité qu'un nombre net de 1 600 emplois. Il a parlé de ses déplacements et des mesures qu'il prend, mais s'est-il adressé à Corridor Resources, à Potash Corporation et à SWN? Leur a-t-il demandé précisément quelles seraient les répercussions si nous imposions un moratoire sur l'extraction du gaz de schiste? Quelles seraient les répercussions sur l'économie et la création d'emplois si nous imposions un moratoire? Pendant que le premier ministre se promenait un peu partout, a-t-il pris le temps de rencontrer les représentants de compagnies d'ici, du Nouveau-Brunswick, lesquelles dépendent du gaz naturel pour créer des emplois, prendre de l'expansion ou occuper une place plus importante dans l'économie? A-t-il pris le temps de rencontrer en personne ces représentants pour leur demander quelles répercussions leur compagnie subirait si un moratoire était imposé?

**L'hon. M. Gallant** : Au cours des deux dernières années, oui.



**M. Fitch** : Le premier ministre cherche encore à faire le malin avec ses phrases-chocs et ses expressions toutes faites.

Avant que le premier ministre décide du moratoire, a-t-il rencontré les représentants des compagnies pour leur demander quelles seraient les répercussions sur leurs résultats relativement aux employés, aux profits, à l'expansion des emplois et à l'économie au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Gallant** : Si l'on compte notre bureau et notre équipe, la réponse est encore oui. Au cours des derniers mois et des dernières semaines, nous avons rencontré les représentants des compagnies. Je les ai rencontrés en personne. Au cours des deux dernières années, j'ai rencontré en personne les représentants de chacune des entreprises que vous avez nommées. J'espère que nous pouvons maintenant passer à la prochaine question.

Puisque j'ai répondu à la question et que j'ai dû y répondre de nouveau, je vais prendre quelques instants pour parler de certains éléments sur lesquels nous nous concentrerons.

Le Conseil de l'emploi nous aidera à coordonner les efforts et à évaluer nos réussites, et même nos échecs, en matière de création d'emplois. Opportunités Nouveau-Brunswick sera axée sur la clientèle et fera assurément croître l'économie. Nous réduisons les impôts des petites entreprises pour les aider à jouer un rôle. Il y a le Fonds d'emploi pour les jeunes, lequel aidera les personnes de 18 à 29 ans à rester dans la province et à acquérir les compétences dont elles ont besoin. Nous investissons dans les infrastructures, réalisons des économies, créons des emplois à court terme, assurons la prospérité économique à long terme et formons une main-d'oeuvre qualifiée. Nous avons un plan d'éducation de 10 ans, un plan en matière de littératie. Nous établirons une stratégie touristique. Contrairement au gouvernement précédent, qui a agi pour des raisons politiques, nous travaillerons avec nos partenaires en vue de la conversion du terminal de GNL. De ce fait, des milliards de dollars seront investis dans la province.

**M. Fitch** : Le premier ministre a dit qu'il lui était difficile de poser des questions délicates. Nous l'avons constaté à propos de certains des dossiers qui ont été portés à son attention. Il a omis de poser des questions délicates à ses ministres. Manifestement, il n'a pas posé de questions délicates aux représentants des compagnies qu'il a rencontrés en personne depuis qu'il est premier ministre. Ces représentants vous ont-ils dit exactement quelles conséquences le moratoire aurait sur leurs activités?

**L'hon. M. Gallant** : Je ne discuterai pas de conversations privées que j'ai eues ni de conversations privées que l'équipe a eues.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Gallant** : Je vais finir de répondre à la question, si c'est possible. Je sais qu'il est très important que l'opposition se rende compte que nous avons fait preuve de diligence raisonnable. Nous avons tenu compte de tous les aspects, ce que les gens d'en face n'ont



jamais fait lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils n'ont pas tenu compte des conséquences que peut avoir la fracturation sur la santé, l'environnement et l'eau.

Soyez assurés que nous déposerons des mesures législatives pour imposer un moratoire sur la fracturation hydraulique. Soyez aussi assurés que, comme l'a dit le chef de l'opposition, notre plan créera des emplois. Le Conference Board du Canada indique que notre plan créera des emplois, ce que les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas pu faire lorsqu'ils étaient au pouvoir. Les emplois seront créés sans la fracturation, car nous misons sur une approche diversifiée, une main-d'oeuvre qualifiée, des investissements dans l'infrastructure, la conversion du terminal de GNL et le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous avons un plan pour créer des emplois et nous l'exécuterons.

**M. Fitch :** Je me demande si l'observation du premier ministre au sujet des conversations privées s'applique aussi à ses ministres.

Quoi qu'il en soit, afin de combler le vide notable que le premier ministre a laissé dans le discours du trône en omettant complètement le mot « moratoire »... Je suis sûr que c'est un employé travaillant tard qui a omis ce mot, à moins que quelqu'un y ait pensé en même temps que l'intervention du motionnaire, mais ne l'a jamais mentionné. Ensuite, c'était au tour de la comotionnaire, la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac. Quelqu'un a dû envoyer un petit mot pour dire qu'il valait mieux parler du moratoire.

Savez-vous quoi? L'industrie du gaz de schiste représente la plus grande possibilité qui s'offre à la province en une génération. Un moratoire sera imposé à cette industrie ; il faudrait peut-être le dire. On dit que les emplois et l'économie sont la priorité absolue, mais on tourne le dos à une industrie qui pourrait créer des milliers d'emplois, générer des milliards de dollars en PIB et stimuler une forte croissance dans la province. Le gouvernement libéral dit non...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant :** Nous pouvons parler de la fracturation hydraulique si c'est ce que veut le chef de l'opposition. En réalité, c'est sous le gouvernement précédent qu'un moratoire de fait a été imposé, car les règlements en vigueur faisaient en sorte que les eaux usées provenant de la fracturation hydraulique ne pouvaient être rejetées nulle part. Nous avons rencontré des représentants d'entreprise qui se posaient des questions, et c'était une de leurs plaintes. Ils ont dit qu'un moratoire de fait avait été en vigueur pendant longtemps sous le gouvernement précédent. De plus, rien ne garantit que l'industrie arrivera même à trouver des gisements dans différentes régions de la province. On dit pourtant que l'industrie du gaz de schiste nous sauvera.

Le tout est vraiment regrettable, et c'est pourquoi nous nous trouvons dans la situation actuelle en tant que province. La fracturation occupait les pensées du gouvernement précédent. Nous avons pourtant un plan diversifié qui permettra de créer des emplois, soit le plan que cite le chef de l'opposition. Une analyse indépendante indique que le plan créera des emplois, mais les



gens d'en face n'en reviennent pas. Ils n'arrivent pas à comprendre comment nous créons des emplois grâce à une approche diversifiée qui n'inclut pas la fracturation hydraulique.

**M. Fitch** : J'attire de nouveau l'attention sur le document qui a été rendu public par le même expert-conseil que les Libéraux ont maintes fois cité. Ce document illustre une approche diversifiée. Il illustre un certain nombre d'approches qui permettraient de créer des emplois dans l'avenir, des emplois à long terme et permanents. Le premier ministre répète la même rengaine depuis le début. Curieusement, depuis qu'il est premier ministre, il est devenu un vrai défenseur de bon nombre des projets, à l'exception de l'exploration et de la production du gaz de schiste, ce qui, dis-je bien, pourrait changer la donne.

La garantie dont parle le premier ministre... L'imposition d'un moratoire mettra certainement fin au projet en question. L'imposition d'un moratoire empêchera certainement la création d'emplois, la croissance économique et la perception de milliards de dollars de recettes que l'industrie pourrait générer. Par le passé, nous avons parlé d'une économie diversifiée. Alors, le premier ministre admettra-t-il qu'il ne propose aucune idée nouvelle pour créer des emplois au Nouveau-Brunswick?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Je n'admettrai rien de tel, car nous avons beaucoup d'idées. Le Conseil de l'emploi, Opportunités Nouveau-Brunswick, la réduction des impôts des petites entreprises, le Fonds d'emploi pour les jeunes, les investissements dans les infrastructures, la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée, une stratégie touristique, le terminal de GNL, le projet d'Oléoduc Énergie Est et la mine du ruisseau Sisson sont toutes des initiatives que nous appuyons.

J'espère vraiment que les parlementaires du côté de l'opposition prendront leur travail au sérieux. J'ai vraiment pris mon travail au sérieux quand j'étais dans l'opposition, et le groupe de personnes qui est passé de ce côté-ci depuis la dernière session de l'Assemblée législative aussi. Perdre du temps à parler du projet d'Oléoduc Énergie Est comme si nous ne l'appuyons pas... Pourquoi ne travaillons-nous pas ensemble au projet? La mine du ruisseau Sisson, la conversion du terminal de GNL... Nous appuyons assurément les initiatives. S'il y a des gens à qui il faudrait demander s'ils appuient ou non les initiatives, ce sont les membres du gouvernement précédent. L'industrie nous a dit que le gouvernement précédent n'avait même pas donné suite au projet parce que cela aurait contredit son argument selon lequel un approvisionnement intérieur en gaz de schiste était nécessaire.

Le chef de l'opposition montrera-t-il le rapport de nouveau, celui qu'il vient de citer et de montrer, et dira-t-il que nous appuyons chaque projet qui y est énuméré sauf un, soit celui auquel il ne peut s'empêcher de penser?

**Le président** : Le temps est écoulé.



**M. Fitch** : L'approche adoptée aujourd'hui par le premier ministre saute aux yeux. Encore une fois, lorsque le premier ministre, tous ses ministres, tous les membres de son caucus et tous ses partisans disent que les emplois et l'économie sont leur priorité absolue... Le premier ministre a énuméré les mêmes projets que nous cherchions à réaliser dans le passé, à l'exception d'un. Ce projet permettrait de créer 5 000 emplois au cours des prochaines années. Il permettrait de générer des centaines et des centaines de millions de dollars en retombées, en recettes et en redevances.

Tout ce que je veux, c'est que le premier ministre admette que le Nouveau-Brunswick rate une belle occasion à cause des actions du gouvernement actuel. Il tourne le dos à une occasion unique. Chaque fois que lui ou ses ministres diront que les emplois et l'économie constituent la priorité absolue, nous saurons, le public saura et le premier ministre saura que ce n'est pas du tout le cas. Il ne s'agit que d'une façade pour lui.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Malheureusement, le chef de l'opposition ne veut pas admettre que nous sommes d'accord avec lui pour ce qui est de plusieurs projets. Il y a entre autres le projet de l'Oléoduc Énergie Est et le projet des mines de Sisson Brook. De plus, nous appuyons la conversion éventuelle en installation d'exportation du terminal de Canaport LNG, à Saint John. Nous avons des idées pour créer Opportunités Nouveau-Brunswick et pour aider avec un fonds de l'emploi pour les jeunes. Nous voulons réduire les taux d'imposition pour les petites entreprises et nous voulons investir davantage dans les infrastructures. Nous voulons développer une stratégie pour le tourisme et développer une main-d'oeuvre qualifiée, avec un plan de 10 ans pour l'éducation. Nous avons aussi une stratégie pour l'alphabétisation. Comme vous pouvez voir, nous avons un plan diversifié.

Aujourd'hui, le chef de l'opposition nous dit exactement ce que l'on sait déjà : Tout cela va créer de l'emploi. Des analyses et des rapports indépendants nous disent que toutes nos initiatives vont permettre de créer des emplois ; quelque chose que nous savions déjà.

Ce qui est malheureux, c'est qu'on pourrait travailler avec l'opposition à trouver d'autres façons de créer de l'emploi. On pourrait travailler ensemble, mais l'opposition n'a que la fracturation en tête, et c'est la raison pour laquelle nous sommes dans notre situation actuelle aujourd'hui.

## Réseau de santé Vitalité

**M<sup>me</sup> Dubé** : Tout récemment, le ministre de la Santé a fait parvenir une lettre au Réseau de santé Vitalité, statuant dans celle-ci que, effectivement, suite à son manque de collaboration, le réseau mettait la population à risque advenant que survienne une infection du virus Ebola au Nouveau-Brunswick.



Alors, ma question au ministre est celle-ci : Peut-il spécifier si le Réseau de santé Vitalité est prêt dans l'éventualité d'une telle infection, ou la population est-elle à risque étant donné son manque de préparation?

**L'hon. M. Boudreau** : La députée d'en face a posé une question en relation avec un dossier dont elle sait très bien que je ne peux parler publiquement sur le parquet de la Chambre.

C'est une question de ressources humaines qui est confidentielle et personnelle, et la réponse que je donne aux médias depuis quelques semaines est la même que je vais continuer à donner ici, à la Chambre. Merci.

**M<sup>me</sup> Dubé** : C'est vraiment inacceptable parce que la lettre que j'ai mentionnée n'a pas été envoyée à une seule personne ; elle a été adressée au Réseau de santé Vitalité. Donc, cette lettre a un impact sur l'ensemble du réseau de santé, son conseil d'administration, le personnel infirmier, les médecins et tous les professionnels de la santé. Cette lettre a quand même été publiée.

Ma question est très simple. Le ministre a signé la lettre. Dans celle-ci, il a dit que le Réseau de santé Vitalité n'était pas prêt et que, par conséquent, il mettait à risque la population du Nouveau-Brunswick. Il y a peut-être des informations que nous n'avons pas. Cette lettre a créé de la précarité et de l'anxiété. Le ministre a signé la lettre, qui était adressée au Réseau de santé Vitalité. Nous ne parlons donc pas d'une seule personne en particulier dans ce cas-ci.

Donc, je demande au ministre de la Santé de clarifier la situation. Le Réseau de santé Vitalité est-il prêt à servir la population si jamais la province était aux prises avec des cas d'infection du virus Ebola? Ma question est très simple.

**L'hon. M. Boudreau** : Les journalistes ont eux aussi tenté d'avoir une différente réponse de ma part à maintes et maintes reprises en me posant la même question plusieurs fois. Je vais continuer à donner la même réponse. C'est une question liée aux ressources humaines, c'est un dossier personnel et confidentiel. Je ne peux donc pas en discuter sur le parquet de la Chambre. Je ne peux pas discuter publiquement du contenu de cette lettre. Je souhaite que la députée d'en face comprenne et accepte cette réponse.

**M<sup>me</sup> Dubé** : Je ne peux pas accepter cette réponse au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Depuis quand le Réseau de santé Vitalité est-il considéré comme une seule personne? Le Réseau de santé Vitalité, c'est la même chose que le Réseau de santé Horizon. Il y a différents hôpitaux partout dans la province, et de nombreux professionnels de la santé travaillent tous les jours vraiment très, très fort à s'assurer d'offrir des services de qualité à la population.

Le ministre essaie de se cacher derrière une personne. Il a signé la lettre, donc il doit savoir que, effectivement, elle a été adressée au Réseau de santé Vitalité. Il a signé la lettre en question parce qu'il avait des inquiétudes. Je répète ma question pour le ministre : Êtes-vous en mesure,



aujourd'hui, de dire si le Réseau de santé Vitalité est prêt à servir la population s'il y avait des cas d'infection du virus Ebola au Nouveau-Brunswick? Oui ou non? Ma question est très simple, et le ministre a signé la lettre.

**L'hon. M. Boudreau** : C'est la troisième fois que la question est posée, et la ministre obtiendra la même réponse encore une fois. C'est une question sur un dossier personnel et confidentiel. C'est une question portant sur les ressources humaines. Je ne suis pas en mesure d'en discuter publiquement, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre.

[Traduction]

## Économie d'énergie

**M. Coon** : Nous savons que beaucoup de familles et de petites entreprises du Nouveau-Brunswick ont de la difficulté chaque hiver à payer leurs frais de chauffage, et nous savons que beaucoup de personnes dans la province ont besoin d'un emploi. Une récente étude de Canmac Economics, une société d'experts-conseils de la Nouvelle-Écosse, a révélé que l'investissement dans l'efficacité énergétique crée une industrie locale qui connaîtra une croissance plus que cinq fois plus rapide que l'économie provinciale au cours des cinq prochaines années. L'initiative a déjà généré plus de 1 200 emplois, et aucun de ces emplois n'a requis l'extraction d'une seule goutte de gaz de schiste. Il s'agit de 1 200 emplois dans la province en question. Les résultats sont comparables à ceux que nous avons obtenus très tôt au Nouveau-Brunswick au moyen d'investissements par l'entremise d'Efficacité NB avant que son budget ne soit réduit.

Je pose ma question au premier ministre : Le premier ministre fixera-t-il une cible quant au pourcentage des ménages...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Arseneault** : J'ai été très clair à cet égard. Notre passé montre que nous croyons dans les programmes d'efficacité énergétique. Nous avons même indiqué dans notre plateforme que nous rétablirions le programme d'améliorations énergétiques domiciliaires. Nous sommes convaincus des avantages que le programme apportera aux gens du Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, nous croyons effectivement qu'il créera une activité économique dont nous avons grandement besoin dans la province. Nous avons apporté des changements à la prestation des programmes d'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick, et les détails seront dévoilés très bientôt.

Soyez assuré que le Parti libéral et le gouvernement libéral dirigé par le premier ministre Gallant croient dans les programmes d'efficacité énergétique, et nos actions le prouveront.

**M. Coon** : Je pose ma question au premier ministre. Le premier ministre fixera-t-il une cible quant au pourcentage des ménages qui bénéficieront de rénovations au titre du programme



d'améliorations domiciliaires, programme que son gouvernement s'est engagé à rétablir, pour que notre secteur des services dans le domaine de l'efficacité énergétique puisse employer davantage de personnes et étendre ses activités afin de répondre aux demandes découlant de ces investissements dans l'efficacité énergétique?

[Original]

**L'hon. M. Arseneault** : Encore une fois, le gouvernement libéral croit dans les programmes d'efficacité énergétique pour nos maisons et les personnes qui les habitent. Nous savons que les taux d'électricité que paient les familles et les entreprises dans la province continuent d'augmenter. Nous avons toujours dit que la façon la plus efficace de réduire les factures d'électricité est de consommer moins d'énergie. C'est pour cette raison que les gouvernements libéraux du passé, ainsi que celui que nous voyons maintenant et que nous verrons à l'avenir, investissent dans des programmes d'efficacité énergétique.

Je peux assurer au député d'en face que nous allons continuer de démontrer l'avantage des programmes d'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick. Comme nous l'avons indiqué dans notre plateforme électorale, nous allons rétablir le programme d'améliorations résidentielles écoénergétiques. Le programme va continuer, et les investissements vont suivre. Nous sommes certains que cela créera de l'activité économique dans la province.

[Traduction]

**M. Coon** : Si les améliorations énergétiques sont axées sur les entreprises, les immeubles commerciaux, l'industrie ainsi que les ménages, le potentiel de création d'emplois que le secteur des services dans le domaine de l'efficacité énergétique du Nouveau-Brunswick offre à nos gens de métier — les entrepreneurs en isolation, en chauffage et en ventilation, les architectes et les ingénieurs — est énorme. Le premier ministre garantirait-il à la Chambre que les investissements du gouvernement visant à créer des emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique seront faits dans toutes les catégories de consommateurs d'énergie et incluront les ménages et les entreprises qui se chauffent au gaz naturel, au mazout, au propane ou au bois?

**L'hon. M. Arseneault** : L'opposition officielle pourrait s'inspirer du député de Fredericton. Il avance des idées, et nous faisons tous deux preuve du même bon sens. Nous croyons dans les programmes énergétiques domiciliaires, non seulement en raison des avantages qu'ils procureront aux gens du Nouveau-Brunswick, mais aussi en raison de l'activité économique qu'ils généreront dans toute la province. J'ai bel et bien l'intention de travailler avec vous.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Arseneault** : Vous avez effectivement de bonnes idées. Nous croyons tous deux dans les programmes d'améliorations énergétiques domiciliaires, et cela se poursuivra grâce à la direction assurée par le premier ministre Gallant.

## Oléoduc

**M. Stewart** : Le premier ministre tire une grande fierté de ses visites touristiques, de la tournée marquant son retour et du fait qu'il a autorisé de nombreux déplacements de responsables gouvernementaux. Nous savons que son premier voyage a été en Alberta. Il a dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il était allé là-bas pour manifester son appui au projet d'Oléoduc Énergie Est et pour offrir son aide au premier ministre de l'Alberta.

Voici ce que j'aimerais savoir aujourd'hui. Je pose ma question au premier ministre. Dès leur rencontre, le premier ministre de l'Alberta a-t-il dit au premier ministre du Nouveau-Brunswick d'aller rencontrer les premiers ministres de l'Ontario et du Québec, d'intervenir directement et d'accepter leurs conditions inconstitutionnelles, lesquelles entraveraient grandement la portée du projet d'Oléoduc Énergie Est?

**L'hon. M. Gallant** : Je remercie le député d'en face de souligner le fait que nous sommes allés à Calgary. Le premier voyage que j'ai fait à l'extérieur de la province en tant que premier ministre avait pour but de manifester notre appui au projet d'Oléoduc Énergie Est.

[Original]

C'est un projet qui va générer beaucoup de possibilités de création d'emplois, ici, dans la province, et faire croître notre économie. C'est un projet que nous appuyons depuis plus de deux ans maintenant, je pense.

C'est un projet auquel nous aimerions travailler avec les parlementaires du côté de l'opposition, qui, je pense, l'appuient eux aussi. Je ne comprends pas pourquoi ils passent leur temps à dire que nous sommes contre ce projet.

[Traduction]

Manifestement, il y a des projets sur lesquels nous sommes tous d'accord et pouvons travailler, et le projet d'Oléoduc Énergie Est devrait en être un. Oui, j'ai effectivement rencontré le premier ministre du Québec et la première ministre de l'Ontario. À mon avis, bon nombre de leurs conditions et principes sont raisonnables et tout à fait réalisables. Cela ne signifie pas que je les approuve tous et que nous les mettrons en oeuvre ici, mais consulter les gens, veiller à ce que tout le monde soit avantagé et garantir une capacité de gestion des urgences sont toutes des conditions que nous approuvons. Nous appuyons le projet et nous espérons que l'opposition...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.



**M. Stewart** : Je considère que la réponse donnée ne répond pas à la question. Nous savons que le premier ministre a accepté les conditions de l'Ontario et du Québec avant même de les connaître. Je tiens à souligner que nous en avons eu la preuve. Le premier ministre de l'Alberta, M. Prentice, a dû aller rencontrer les premiers ministres de l'Ontario et du Québec pour réfuter l'idée que les émissions en amont seraient incluses dans l'examen réglementaire ; le premier ministre Prentice est donc venu à la rescousse. Voici ma question aujourd'hui : Étant donné que le premier ministre a approuvé les conditions avant même d'en prendre connaissance, a-t-il aussi changé d'avis maintenant que les premiers ministres de l'Ontario et du Québec se sont rangés du côté des premiers ministres de l'Ouest en ce qui concerne le projet?

**L'hon. M. Gallant** : Nous — soit tout le monde à l'Assemblée législative — pouvons vraiment saisir l'occasion qui s'offre à nous d'élever le discours, de rehausser le niveau du débat. Je viens de répondre à la question et j'ai dit que je n'approuvais pas toutes les conditions. Toutefois, j'ai dit à mes homologues de l'ensemble du pays que je comprenais la situation et que les conditions réclamées étaient raisonnables et réalisables. Je les ai en fait rencontrés pour répéter, en Ontario et au Québec, que nous appuyons le projet. Je suis allé en Ontario et au Québec pour parler des avantages dont profitera tout notre pays grâce au passage de l'oléoduc Énergie Est au Nouveau-Brunswick jusqu'à Saint John.

Encore une fois, pour la septième fois, j'espère vraiment que les parlementaires du côté de l'opposition travailleront avec nous aux projets sur lesquels nous sommes tous d'accord et qu'ils ne chercheront pas à semer la division même en ce qui concerne les mesures auxquelles nous sommes tous favorables. Nous pouvons discuter et débattre d'autres mesures, mais nous sommes tous favorables à certaines mesures. Par conséquent, pourquoi ne pas travailler ensemble? L'oléoduc Énergie Est est un projet que j'appuie et que nous appuyons. Le premier ministre du Québec et moi en avons longuement parlé au cours des dernières semaines. J'ai parlé à la première ministre de l'Ontario et je lui ai réitéré notre appui, et j'ose croire que cela a eu une incidence sur le grand soutien que les deux premiers ministres manifestent à l'égard du projet.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Stewart** : Je ne sais pas si je devrais considérer que la réponse donnée ne répond pas à la question ou... Un instant. Nous sommes ici depuis environ 1 heure 40 minutes, et le premier ministre a déjà convenu qu'il a changé... Il a fait volte-face sur un dossier d'importance nationale. Nous sommes chanceux que le premier ministre Prentice soit venu à la rescousse pour remettre les gens sur la bonne voie, mais notre premier ministre a accepté de les aider à dresser des obstacles inconstitutionnels. Maintenant, la question lui déplaît.

Examinons néanmoins une autre condition très importante formulée par l'Ontario et le Québec. Quelle est exactement la position du premier ministre à l'égard de la condition imposée par l'Ontario et le Québec qui prévoit de nouvelles infrastructures pour les consommateurs de gaz naturel en Ontario et au Québec? Les premiers ministres de ces provinces craignent de subir le contrecoup d'une conversion de l'actuel gazoduc. Nous aimerions savoir si cela veut dire que le



projet sera alors... Nous croyons que ce projet sera alors non rentable. Le premier ministre croit-il vraiment qu'il est raisonnable de proposer la construction d'un nouveau gazoduc à partir de l'Ouest, lequel en remplacerait un tellement sous-utilisé qu'il serait converti au titre du projet d'Énergie Est?

**L'hon. M. Gallant** : Oui, je crois qu'une telle proposition est raisonnable. En fait, nous examinerons chaque possibilité d'acheminer du gaz naturel au terminal de Canaport LNG en vue de sa conversion. Le gouvernement précédent ne voulait pas procéder ainsi. Nous parlons de milliards de dollars qui pourraient être investis dans notre province en vue de la conversion du terminal de GNL.

**Le président** : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Lorsque leur gouvernement était au pouvoir, les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas voulu examiner la possibilité de faire venir du gaz naturel des États-Unis ou même de l'Ouest canadien. Pourquoi? Parce qu'ils voulaient dire à la population qu'il était absolument nécessaire de recourir à la fracturation hydraulique, ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Je suis allé à Houston, puis à Calgary. Personne ne se souciait vraiment de ce que nous faisons avec notre approvisionnement intérieur. Les gens voulaient savoir quelle infrastructure nous pourrions relier au terminal de GNL en vue de sa conversion. Malheureusement, les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas donné suite à la conversion du terminal de GNL parce que l'absence d'approvisionnement en gaz naturel ici minait leur campagne. C'est regrettable, car nous devons produire des résultats sur le plan de la création d'emplois. Le gouvernement en question n'en a pas été capable, mais le gouvernement actuel arrivera à le faire.

## Création d'emplois

**M. Steeves** : C'est un honneur de me lever pour poser ma première question en tant que porte-parole en matière du développement social. Au cours des prochains mois, j'aurai toutes sortes de questions en ce qui concerne les politiques et les pratiques utilisées ainsi que les préoccupations dont m'ont fait part les gens du Nouveau-Brunswick. Puisque le gouvernement privilégie aujourd'hui les emplois et que chaque ministère a été chargé de créer des emplois, j'aimerais saisir l'occasion pour demander à la ministre du Développement social quels sont les renseignements qui lui ont été communiqués à l'égard du plan visant à créer 5 000 emplois pendant la première année du mandat du gouvernement et quel est son rôle par rapport à ce plan.



**L'hon. M. Gallant** : J'espère que les parlementaires du côté de l'opposition rehausseront le niveau du discours. La question a été posée plus tôt. Le chef de l'opposition l'a posée à sept reprises. J'ai tout expliqué à sept reprises.

Dans notre plateforme et dans notre plan de création d'emplois, nous avons promis des initiatives qui créeront des emplois. Nous avons demandé à un économiste d'en faire une analyse, une analyse indépendante en plus. L'économiste qui a travaillé avec le gouvernement précédent a dit que les mesures que nous appuyons et adopterons créeront 5 000 emplois. Il ne s'agissait pas d'un gain net de 5 000 emplois. Je le répète une huitième fois. J'aurai le plaisir de le répéter au cours de la prochaine période des questions. Toutefois, j'espère sincèrement que nous passerons à autre chose et que des questions importantes seront posées. Lorsqu'il s'agit de création d'emplois, oui, absolument chaque ministère devra en tenir compte.

[Original]

Chaque ministre va vérifier s'il existe de nouvelles possibilités de création d'emplois dans le cadre des activités de son ministère ou, bien sûr, se demander, au moment de prendre une décision, quelle en sera l'incidence non seulement sur les familles et sur les finances, mais aussi sur l'économie de la province.

Ma réponse est : Oui, bien sûr, les ministères feront ce travail.

[Traduction]

## Emplois

**M. Steeves** : La ministre du Développement social répondra peut-être à la prochaine question. Nous avons lu la lettre de mandat de la ministre, que tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent consulter en ligne. Nous avons lu les passages suivants :

*Le Cabinet du premier ministre joue un rôle crucial dans l'avancement du programme gouvernemental en veillant à la coordination d'activités, à la surveillance du rendement et à la gestion d'enjeux déterminants. Étant donné que nous travaillons en équipe, je m'attends à ce que vous :*

[ ..... ]

· *consultiez le Cabinet au sujet des décisions concernant la dotation en personnel de postes de nature politique et les nominations ministérielles;*

Selon moi, le passage indique que le Cabinet du premier ministre doit examiner chaque embauche au sein du gouvernement. J'aimerais demander à la ministre du Développement social d'expliquer le processus. Si un emploi est disponible, le Cabinet du premier ministre fait-il parvenir au ministère une liste de candidats parmi lesquels choisir ou le ministère fait-il



parvenir au Cabinet du premier ministre une liste de candidats parmi lesquels choisir, à moins que le premier ministre prenne une décision unilatérale, sans consulter personne?

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, j'espère vraiment que l'opposition rehaussera le niveau du discours. Nous poursuivons une politique que le gouvernement précédent a adoptée, celle qui porte sur l'attrition. Nous n'engagerons pas d'autres employés au sein de la fonction publique à moins que ce ne soit essentiel ou que nous jugions que c'est vraiment nécessaire. Voilà pourquoi tout poste qui sera pourvu au sein du gouvernement, au sein de la fonction publique, pour le moment — en attendant que la politique soit modifiée ou révisée —, sera examiné par le Cabinet du premier ministre. La mesure vise simplement à ce que personne au sein de la fonction publique, et peut-être certains nouveaux ministres, n'estime qu'il faut engager quelqu'un parce qu'un poste est vacant. C'est en fait le gouvernement précédent qui a adopté cette politique. Nous voulons la poursuivre tandis que nous redressons les finances de la province.

[Original]

Nos priorités sont très claires : Il s'agit d'améliorer l'économie, de créer de l'emploi, de redresser nos finances publiques et d'aider davantage nos familles. Alors, si nous devons redresser nos finances publiques, il faut, bien sûr, que la fonction publique joue un rôle.

[Traduction]

Voilà pourquoi nous poursuivrons la politique relative à l'attrition. Voilà pourquoi nous sommes aux aguets et veillons à ce que des mesures de vérification soient prises et à ce qu'aucune embauche ne gonfle la fonction publique.

**M. Steeves** : J'ai alors une autre question pour la ministre du Développement social. Toujours en ce qui concerne les emplois, la ministre nous parlerait-elle par ailleurs des conversations qu'elle a eues avec des maires à propos des emplois et de l'économie? Nous dirait-elle ce que ces derniers ont dit?

**L'hon. M. Gallant** : Si le député d'en face est quelque peu irrité que je réponde à ses questions, je suis sûr que, à un moment donné, il me posera des questions et que ce seront les ministres... Il pourrait prendre le temps de profiter du moment.

Quant à la question, je suis désolé, mais nous allons devoir la refuser. Je ne sais pas où veut en venir le député d'en face ou de quels maires il parle ; la question est d'ordre général.

À mon avis, il est important que nous, des deux côtés de l'Assemblée législative, avec un peu de chance, nous convenions que nous avons vraiment besoin de créer des emplois dans la province. Nous devons assainir nos finances. Nous devons faire en sorte d'aider les familles qui sont en difficulté.



Les parlementaires du côté de l'opposition ont un important rôle à jouer quand vient le temps de nous demander des comptes — absolument —, mais ils peuvent aussi jouer un rôle quand nous sommes tous d'accord sur certains projets. J'ose croire que les deux côtés de l'Assemblée législative s'entendront pour dire que la création d'emplois doit être une priorité. J'espère que les gens d'en face proposeront d'autres idées que la fracturation hydraulique, vu que nous en avons parlé abondamment au cours des dernières années et que nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde à cet égard. Toutefois, nous sommes tous d'accord à propos de certaines mesures. J'espère que l'opposition proposera des idées sur la façon dont nous pouvons économiser de l'argent et garantir que les réductions à venir nous aideront à économiser de l'argent, mais ne nuiront pas aux familles de la province. J'espère que l'opposition répondra à l'appel.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

### Création d'emplois

**M. Holder :** Là où mon collègue de Moncton voulait en venir, c'est que, dans les premiers temps, nous avons besoin de comprendre le point de vue de chaque ministre en ce qui concerne la création d'emplois. Je pense que nous, à la Chambre, convenons tous que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail joue un rôle très important dans la réalisation de cet objectif et dans la croissance de l'économie.

Voici ma question pour la ministre : Quelles instructions avez-vous reçues du premier ministre à propos du plan visant à créer 5 000 emplois?

**L'hon. M. Gallant :** Je ne peux m'empêcher de répondre encore à la question pour une huitième fois, je pense.

Ce sont 5 000 emplois qui seront créés...

(Exclamation.)

**L'hon. M. Gallant :** Il s'agit de la neuvième fois.

Ce sont 5 000 emplois qui seront créés, pour autant que l'opposition comprenne qu'il ne s'agit pas d'un gain net. Nous avons été très clairs à cet égard. Nous sommes néanmoins très contents — comme l'a dit le chef de l'opposition —, car des rapports indiquent qu'un gain net sera réalisé dans le cadre de notre plan. Nous travaillerons très fort pour obtenir de tels résultats.

Encore une fois, je constate que les parlementaires du côté de l'opposition se sont rendu compte que nous veillerons à ce que chaque ministère participe à la création d'emplois et à la croissance de l'économie. Ils ont tout à fait raison.



[Original]

Notre plan va inclure tous les ministres — les membres du Cabinet —, et même notre caucus va jouer un rôle en nous donnant des idées et des suggestions pour créer des emplois. Je peux vous dire que la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail va consacrer beaucoup d'efforts au Fonds d'emploi pour les jeunes, ce qui va nous aider à développer une main-d'oeuvre qualifiée. Elle sera une partie intégrante du plan d'éducation de 10 ans pour aider à bâtir notre économie et, bien sûr, elle fera partie du Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick, afin de nous aider.

[Traduction]

## Emplois

**M. Holder** : Étant donné que les ministres refusent de répondre aux questions, ce qui se dégage très clairement ici aujourd'hui, c'est qu'ils n'ont reçu aucun mandat du premier ministre ni aucune indication en ce qui concerne la création des 5 000 emplois. Je cite de nouveau un passage de la lettre de mandat : « consultez le Cabinet au sujet des décisions concernant la dotation en personnel de postes de nature politique et les nominations ministérielles ».

Encore une fois, ma question s'adresse à la ministre. À un moment donné, avez-vous reçu des directives du premier ministre à propos de la dotation en personnel? Cela incluait-il la « dédotation »? Cela signifie-t-il que le Cabinet du premier ministre peut aussi vous enjoindre de congédier quelqu'un ou de le mettre à pied?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je veux très clairement dire à l'opposition que, en ce qui concerne la création d'emplois, je vais jouer un grand rôle en tant que premier ministre.

[Traduction]

Je jouerai un rôle très important dans la création d'emplois parce que c'est la priorité de notre gouvernement. C'est pourquoi je suis très content de présider le conseil de la Fondation de l'innovation. Je suis par ailleurs ministre responsable de l'Innovation. C'est pourquoi je suis très content de présider aussi le Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick.

Je ne peux pas m'empêcher de le répéter : J'espère vraiment que les parlementaires du côté de l'opposition nous aideront à faire avancer la discussion et le débat public. Il est assez ironique de dire dans une phrase que, en tant que premier ministre, je n'ai donné aucun mandat aux ministres, puis de citer dans la phrase suivante la lettre de mandat que j'ai envoyée aux ministres et que j'ai rendue publique. C'est un peu dommage que nous perdions du temps précieux ici, alors que nous pourrions discuter de projets très importants pour notre province.



Comme le député de l'opposition l'a constaté, des lettres ont bien été envoyées à tous les ministres pour leur confier un mandat, ce qui montre noir sur blanc que la création d'emplois est notre priorité.

**Le président :** Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

